

# Passeport biométrique

Vous pouvez effectuer votre demande de passeport biométrique dans toutes les mairies pourvues de stations biométriques.

## Demande pour un majeur

### Pièces à fournir :

- 86 € en timbre fiscal\* (art.953 du code général des impôts)
- 2 photos d'identité récentes aux normes
- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : électricité, gaz, eau, téléphone fixe, avis d'imposition)
- En cas d'hébergement : la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur
- Pour les personnes naturalisées, fournir le décret ou le certificat de nationalité française

Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom) : fournir les documents officiels le prouvant (actes de mariage, de veuvage ou livret de famille).

### Pièces à fournir si vous ne possédez pas de carte nationale d'identité :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)
- Pour les personnes naturalisées, fournir le décret ou le certificat de nationalité française

### En cas de renouvellement :

- 86 € en timbre fiscal\* (art.953 du code général des impôts)
- 2 photos d'identité récentes aux normes
- Passeport à renouveler (obligatoire)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : électricité, gaz, eau, téléphone fixe, avis d'imposition)
- En cas d'hébergement : la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur

Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom) : fournir les documents officiels le prouvant (actes de mariage, de veuvage ou livret de famille)

### Pièce à fournir si l'ancien passeport est périmé de plus de 2 ans :

- Carte nationale d'identité

### Si vous ne possédez pas de carte nationale d'identité ou en cas de perte ou de vol :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)
- Pour les personnes naturalisées, fournir le décret ou le certificat de nationalité française
- Déclaration de perte ou de vol

## Demande pour un mineur

### Pièces à fournir :

- 17 € en timbre fiscal\* pour les mineurs de moins de 15 ans (art.953 du code général des impôts)
- 42 € en timbre fiscal\* pour les mineurs de 15 à 18 ans (art.953 du code général des impôts)
- 2 photos d'identité récentes aux normes
- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : électricité, gaz, eau, téléphone fixe, avis d'imposition)
- En cas d'hébergement : la pièce d'identité de l'hébergeant + un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur
- En cas de séparation, fournir la « Grosse de jugement de divorce » et le cas échéant une autorisation écrite de l'autre parent et sa pièce d'identité
- Pièce d'identité des parents ou livret de famille

### Pièces à fournir si l'enfant ne possède pas de carte nationale d'identité :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)

- Pour les personnes naturalisées, fournir le décret ou le certificat de nationalité française

#### **En cas de renouvellement :**

- 17 € en timbre fiscal\* pour les mineurs de moins de 15 ans (art.953 du code général des impôts)
- 42 € en timbre fiscal\* pour les mineurs de 15 à 18 ans (art.953 du code général des impôts)
- 2 photos d'identité récentes aux normes
- Passeport à renouveler (obligatoire)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : électricité, gaz, eau, téléphone fixe, avis d'imposition)
- En cas d'hébergement : la pièce d'identité de l'hébergeant + un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur
- Pièce d'identité des parents ou livret de famille
- En cas de séparation, fournir la « Grosse de jugement de divorce » et le cas échéant une autorisation écrite de l'autre parent et sa pièce d'identité

#### **Si vous ne possédez pas de carte nationale d'identité ou en cas de perte ou de vol :**

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (original)
- Pour les personnes naturalisées, fournir le décret ou le certificat de nationalité française
- Déclaration de perte ou de vol

## **Liens utiles**

[En savoir plus sur le site du Service-public](#)